

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIUM'ORBU-
CASTELLU

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT
DE HAUTE CORSE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
SEANCE DU 2 DECEMBRE 2022

Nombre de membres

en exercice	38
présents	26
absents ayant donné pouvoir ou procuration	11
Absents	1
Votants	37
Pour	37
Contre	0
Abstention	0

Date de la convocation

25 novembre 2022

Date d'affichage

05 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le deux décembre à dix-huit heures, l'assemblée délibérante légalement convoquée par le Président, s'est réunie dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Francis GIUDICI

Présents: Michel GALINIER, Francis GIUDICI, Angèle MANFREDI, Antoine OTTAVI, Ange PIERI, Marie-Toussainte SISTI-BALARD, Xavier LUCIANI, Dominique FRATICELLI, Ghjuvan Santu LE MAO, Don Marc ALBERTINI, Jacques BARTOLI, François MARTINETTI, André ROCCHI, Anne Marie CHIODI, Christian PAOLI, Agnulina ANDREANI, Sébastien, GUIDICELLI, Esteban SALDANA, Philippe VITTORI, Guy MOULIN PAOLI, François TIBERI, Marlène GIUDICELLI, Jean Marc PINELLI, Philippe GIOVANNI.

Suppléés : François BENEDETTI par Louis VINCENTI, Jean Noël GIUDICI par Guillaume SANTONI.

Absents ayants donné pouvoir : Marie MONTI FOUILLERON à Dominique FRATICELLI, Marion PAOLINI à Francis GIUDICI, Muriele ELEGANTINI à Sébastien GUIDICELLI, Jean Jacques FRATICELLI à André ROCCHI, Lisa FRANCISCI à Anne Marie CHIODI, Dominique VILLARD ANGELI à Ghjuvan Santu LE MAO, Jean Noël PROFIZI à Ange PIERI, Josette FERRARI à Don Marc ALBERTINI, Georges MORACCHINI à Philippe GIOVANNI, Philippe SUSINI à Jacques BARTOLI, Stella MORACCHINI à Marlène GIUDICELLI.

Absents : Marie Félicia CRISTOFARI,

Secrétaire de séance : Marie-Toussainte SISTI-BALARD

Délibération n° 5922 Objet : Rapport relatif au prix et la qualité du service public de collecte des ordures ménagères 2021

Le Président présente au Conseil communautaire le rapport relatif au prix et la qualité du service public de collecte des ordures ménagères (RPQS) pour l'année 2021.

Le conseil communautaire,

- Prend acte de la présentation du RPQS déchets pour l'année 2021 fourni en annexe de la présente délibération ;

REÇU EN PREFECTURE

le 06/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-02B-200033827-20221202-5922_1-DE

-Décide de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération.

**Extrait conforme au registre des délibérations
de la communauté de communes Fium'Orbu -Castellu
Le Président Francis GIUDICI**

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous
Préfecture le

le Président